



Surcout carburant voyageur

Par **pelleray**, le **29/08/2008 à 16:58**

Nous avons acheté par le biais de notre amicale de retraités un voyage pour la Bulgarie. Nous avons réglé (ce qu'il fallait avoir fait au plus tard deux mois avant le départ). Nous partons dans deux semaines et il nous est demandé un surcoût pour le carburant. Jusqu'à quelle date avant le départ le prix peut-il varier ainsi. En effet un texte prévoit-il que le surcoût peut être facturé jusqu'au jour du départ. Quelle est la législation en la matière.
Merci par avance de votre réponse

Par **Stephanie8230**, le **29/08/2008 à 19:47**

La première chose à faire est de consulter votre contrat pour voir si ce genre de situation y est prévu. S'il n'y a rien dans le contrat, il me semble que le voyageur ne peut plus le modifier, et donc unilatéralement augmenter la facture.

Par **Patricia**, le **29/08/2008 à 23:09**

Bonsoir,
Le tour opérateur (ou plus exactement compagnie aérienne) dispose de 30 jours qui précèdent la date de départ prévue pour imposer une majoration suivant le cours du baril.
Tant à la hausse qu'à la baisse...
Vous pouvez accepter comme refuser le voyage, dans ce cas, il vous sera remboursé.
Cette année tout le monde l'a expérimenté quelle que soit la destination...
Moi même je rentre d'Afrique, un supplément m'a été réclamé dès le mois de juin.

Par **pelleray**, le **30/08/2008** à **15:44**

Je suis d'accord avec vous Belabruna mais justement le supplément est demandé 15 jours avant le départ ce qui à mon sens ne rentre pas dans le cadre de la loi (article L 211-13 du Code du Tourisme) qui réglemente ce type d'augmentation. Je suis d'accord avec vous sur le fait qu'il aurait pu être demandé un surcout au-delà de 30 jours avant le départ mais à mon sens pas 15 jours avant.
Merci en tous cas de votre réponse.

Par **Patricia**, le **30/08/2008** à **18:43**

Votre voyage a été organisé et réservé par votre amicale de retraités, reste à voir auprès de ses responsables si ce ne sont pas eux qui ont un peu tarder à vous prévenir de ce surcoût.
Je doute que l'agence de voyages ne les ai pas prévenus en temps et en heure...